



Journée d'introduction pour les
nouveaux médecins

Formation postgraduée et carrières médicales

Dr Nathalie Koch, Direction médicale

Koch.Nathalie@chuv.ch

(attention homonyme en chirurgie!)





Formation postgraduée?
Projet de carrière?
Mentor?

1. Orientation carrières CHAT
2. Formation postgraduée et ISFM
3. Cours transverses CHUV
4. Soutien interne et externe

A large, stylized red graphic element consisting of overlapping geometric shapes, resembling a large 'X' or a series of triangles, positioned on the right side of the slide.

Direction générale

**Guide pratique
des carrières
médicales**

1. Orientation carrières CHAT (ex-ABCDx)

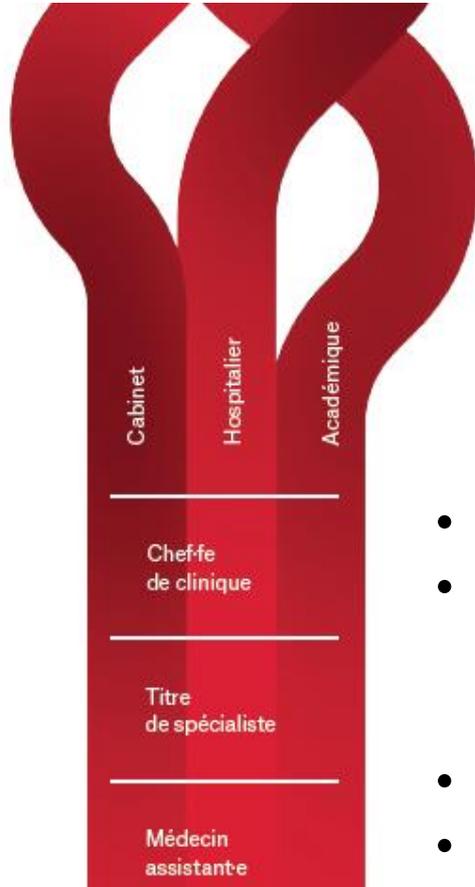
1.2 Filières de formation C - H - A - T

Filières (un seul choix possible)

C (cabinet) H (hospitalier) A (académique) T (transition – non spécifique)

La case cochée correspond à la filière retenue dans sa spécialité, soit C, H ou A. Si le médecin n'exerce pas dans sa discipline, il est considéré en transition, soit en T.

Ou ai-je envie de travailler dans quelques années?



Cabinet
Hôpital
Académique
Transition

- Objectif: transparence sur les perspectives
- discussion (« *chat* ») du projet de carrière entre le/la chef-fe de service et médecin en formation 1x/an
- Consigné dans le plan de formation
- [Directive institutionnelle orientation CHAT](#)

2. Formation postgraduée et ISFM

Site de référence pour la formation postgraduée

SIWF^{FMH}
ISFM

FORMATION POSTGRADUÉE

ÉTABLISSEMENTS

FORMATION CONTINUE

THÈMES

PROJETS

L'ISFM EN BREF



L'ISFM veille à la formation de médecins compétents

A connaître:

Règlement de la formation postgraduée

Le programme de votre discipline (ISFM)

Le concept de formation (de votre service)

E-Logbook ISFM (documentation)

Informez-vous sur le cadre réglementaire, cela relève de votre propre responsabilité (Années à l'étranger!)

3. Cours transverses CHUV

Programme CHUV cours transverses médecins 2021

Cours octobre/novembre 2021 annulés (COVID-19)

Les personnes âgées – du préventif au palliatif:
OBLIGATOIRE pour les nouveaux médecins assistants au CHUV
Mardi 2 février et jeudi 17 juin 2020, 13h à 17h45

Droit médical	20.05.2021 20.09.2021	13h00 à 17h30
Economie de la santé	10.06.2021 14.10.2021	13h00 à 17h30
Ethique	24.06.2021 04.11.2021	13h00 à 17h30
RECI – Gestion des risques, analyse des incidents et communication avec le patient	27.05.2021 02.09.2021	13h00 à 17h30
Prescription de médicaments	22.04.2021 23.09.2021	15h00 à 17h00

Dates rappelées par e-mail 2 à 3 semaines avant le cours.

Renseignements et inscription: Centre des formations CHUV

Bugnon 21/04/210, Tél.: 021 314 05 02

Les personnes âgées - du préventif au palliatif



Obligatoire pour les nouveaux médecins du CHUV (sauf pédiatres)!

Mardi 2 février, 13h à 17h45

[Inscriptions au centre de formation](#)

Soutien interne et externe

Pour tout les médecins du CHUV

Espace conseil à la Direction médicale (plan de carrière, formation postgraduée, temps partiel...)

Autres espaces d'aide et de soutien: DRH, médecine du personnel, espace collaborateurs...

annuaire



Contact



Koch, Nathalie

ADJ. DIM, Formation et carrières médicales

Entité : Direction médicale

Bureau : BU21 06 234

Adresse : Rue du Bugnon 21
1011 Lausanne

Tél : 021 314 09 41

Mobile : 079 556 25 43

Email : koch.nathalie@chuv.ch

http://tribu.intranet.chuv/content_details.htm?egcode=XA2DDA

Aide à l'externe du CHUV



Home

Soutien en cas de crise

Offres complémentaires

Comptes rendus d'expérience

Et soudain, vous aussi!

[vd.ch](#) > Toutes les autorités

Groupe Impact

Le groupe Impact est une entité indépendante, rattachée administrativement à la Chancellerie d'Etat et fonctionnellement à la présidence du Conseil d'Etat. Il est chargé de la gestion des conflits et du traitement des situations de harcèlement psychologique (mobbing) et sexuel au travail et répond à l'obligation légale faite à tout employeur de protéger la santé et la personnalité des travailleurs.

L'ASMAV - Section vaudoise de l'association suisse des médecins assistant.e.s et chef.fe.s de clinique

5 raisons pour devenir membre de l'ASMAV

« Les heures sur mon planning explosent et les conditions de travail dans mon service sont impossibles. »

- Négociations et réunions avec les directeurs hospitaliers et autorités compétentes.

« Je souhaite fonder une famille et connaître mes droits et devoirs. »

- Informations actualisées sur différents thèmes mis en ligne sur le site internet ou via des newsletters, etc...

« Je suis constamment harcelé et mobbé dans mon travail, Je pense m'arrêter. »

- Conseils juridiques gratuits par un avocat spécialisé en droit du travail.

« J'ai le projet de m'installer en cabinet mais comment m'y prendre ? »

- Informations utiles en lien avec la profession et édition de brochures pratiques.

« On me demande de payer pour ma formation post graduée, est-ce normal ? »

- Représentation auprès des instances médicales vaudoises et autorités politiques.



INSCRIPTION & INFORMATIONS EN LIGNE SUR www.asmav.ch

www.asmav.ch

 **Asmav**

Association suisse
des médecins assistant-e-s
et chef-fe-s de clinique
Section Vaud

L'ASSOCIATION

CONDITIONS DE TRAVAIL

FORMATION POST-GRADUÉE

SERVICE JURIDIQUE

ACTUALITÉ & POLITIQUE

PUBLICATIONS

OFFRES D'EMPLOIS

PLATE-FORME TEMPS PARTIELS

INSTALLATION EN CABINET

PETITES ANNONCES

LIENS PRATIQUES



Le comité de l'Asmav

En guise de conclusion

Mieux vaut prévenir que guérir:

Ne restez pas seuls avec vos interrogations

N'hésitez pas à faire appel à des médecins seniors en qui vous avez confiance

Faites appel aux professionnels qui sont là pour cela

Faites-nous savoir vos besoins, témoignages, idées et avis pour faire progresser l'institution!
De vive voix, par écrit...

Koch.Nathalie@chuv.ch

medecins.demain@chuv.ch